NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

65 N° 2 1938

Saint Paul et l'Ancien Testament

Joseph BONSIRVEN

p. 129 - 147

https://www.nrt.be/en/articles/saint-paul-et-l-ancien-testament-3610

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

SAINT PAUL ET L'ANCIEN TESTAMENT

A lire, même rapidement, les épîtres de saint Paul (1), on est frappé de voir combien souvent (tout particulièrement en certaines) y sont cités et exploités les livres de l'Ancien Testament. Nous pouvons chiffrer ainsi les résultats de notre enquête : cent quarante-cinq fois les textes sacrés sont présentés, introduits par une formule classique de citation ou bien avec une intention formelle de les alléguer : *citations explicites* ou *formelles* ; cent dix-neuf fois nous trouvons des réminiscences évidentes et plus ou moins volontaires des saintes Lettres ne se réduisant pas aux expressions courantes chez tout lecteur assidu de la Bible : *citations implicites*. Somme toute, on peut estimer qu'environ 232 sentences, plus ou moins longues, de l'Ancien Testament sont citées, explicitement ou implicitement, dans les épîtres de saint Paul.

La constatation de ce fait soulève plusieurs problèmes. Pourquoi ce recours si fréquent aux allégations d'une économie ancienne et périmée ? La parole de Jésus ne devait-elle pas suffire à illustrer ou démontrer les articles spécifiquement chrétiens de la doctrine nouvelle ? Cet usage n'est-il pas une simple survivance des habitudes rabbiniques contractées aux pieds de Gamaliel (2) ? Et, s'il en est autrement, si ces utilisations abon-

(1) Dans notre étude nous ne séparons pas l'épître aux Hébreux du « corpus paulinum ».

(2) Rares sont les savants qui osent affirmer, avec le défunt rabbin K. Kohler (*The Origins of Synagogue and Church*, New York, 1929, p. 261) : « Il faut n'avoir aucune familiarité avec la théologie rabbinique, — comme il arrive à la plupart des écrivains chrétiens, — pour trouver dans les écrits de Paul des traces de son passage dans les écoles rabbiniques ». Klausner, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, déclare (*Historia israélit*, Jérusalem, 1925, IV, p. 78, 96, 10) que Paul interprétait l'Ecriture suivant la méthode rabbinique et qu'il recourait au

dantes de l'Ancien Testament ne sont pas chez lui un geste automatique et sans signification, ne pourront-elles pas nous apprendre à mieux nous servir de ces vieilles Écritures, qui restent si souvent pour nous livre scellé, et à y découvrir des aliments précieux pour notre foi et notre piété ? Afin de préparer la réponse à ces questions, recherchons ce que pour Saul, éclairé de jour en jour davantage de la lumière du Christ, représente et signifie encore le Livre, jadis étudié à la synagogue et dans ses écoles.

Conceptions de saint Paul sur l'Ancien Testament.

Saul, se faisant chrétien, n'avait pas à exorciser les croyances juives traditionnelles et fondamentales, basées sur la révélation divine : il lui suffisait d'y redresser les gauchissements éventuels qu'elles avaient pu subir, de les illuminer par les clartés de sa foi nouvelle, de les sublimer en les intégrant dans la plénitude du mystère chrétien.

Tel était, tout particulièrement, son culte pour la parole de Dieu, pour ces Écritures sacrées dont il était tout imprégné et qui lui avaient procuré un premier et authentique accès à Dieu. Bien loin d'être ruinées, l'autorité dogmatique des Livres saints et leur vertu d'édification se trouvaient accrues et intensifiées, puisqu'était enlevé le voile qui empêchait d'en saisir la signification plénière (3). Bien plus, pénétrées dans leur insondable profondeur par le rayonnement de la Croix et par les inspirations révélatrices de l'Esprit, les pages familières s'avèrent recéler des enseignements insoupçonnés.

A ce sens chrétien de l'Ancien Testament les conceptions et les habitudes bibliques de Paul doivent se subordonner, engendrant une conception particulière, une attitude singulière, à la fois juive et chrétienne, mais plus chrétienne que juive, le passé

pilpoul (raisonnement subtil) talmudique. M. Venard, avec une juste discrétion, ne veut pas qu'on « exagère les ressemblances entre la forme de l'exégèse des écrivains du N. T. et certains procédés rabbiniques » (*Citations de l'A. T. dans le N. T.*, dans le *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, II, c. 48).

(3) Remarque très juste d'A. von Harnack, *Das Alte Testament in den paulinischen Briefen und in den paulinischen Gemeinden*, dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1928, p. 124. — Voir aussi : O. Michel, *Paulus und seine Bibel*, Gütersloh, 1929, p. 129.

se soumettant au présent et s'empressant à le servir. Conceptions et attitudes que nous connaissons tant par les déclarations explicites de l'Apôtre que par sa pratique. Elles apparaissent corrélatives aux idées qu'il professe sur Israël et ses rapports avec le Christ et l'Eglise.

Il est convaincu que les chrétiens sont, non les successeurs ou les héritiers des Israélites, mais le véritable Israël, l'Israël de Dieu (*Galates,* VI, 16), l'Israël suivant l'esprit (*I Cor.* X, 18 ; *Rom.* IX, 16) : à l'Eglise revient donc la légitime propriété des biens divins, imprescriptibles, détenus jusqu'alors par la Synagogue : avant tout les Livres saints. D'où sa coutume, d'abord de laisser aux mains des chrétiens venus du judaïsme leur Bible, leur livre national, mais aussi de la remettre aux convertis sortis du paganisme, comme un instrument d'édification et d'instruction. Par là s'explique ce fait que, s'adressant à des communautés ne comprenant qu'une minorité de Judéo-chrétiens, à Corinthe, à Rome, en Galatie, Paul fasse appel dans son argumentation, portant cependant sur des sujets exclusivement chrétiens, non à la parole du Maître, mais à des preuves scripturaires tirées de la Loi ou des Prophètes (4). En outre, de ce biais, la nouvelle religion, ne possédant pas encore les mémoires écrits des enseignements de Jésus, pouvait faire état d'une collection d'oracles divins, d'archives sacrées se réclamant d'une antiquité vénérable. Les écrits des Pères apostoliques attestent que l'Eglise primitive, pourtant munie alors du Nouveau Testament, ne consentit pas à reléguer dans un respectueux oubli le trésor des Ecritures anciennes et à ne plus les utiliser.

Autre conséquence de cette unité du peuple de Dieu : les paroles que Dieu lui adresse, si elles n'apparaissent pas accomplies dans l'histoire d'Israël, concernent les chrétiens et se réaliseront à leur profit (*Hébr.* IV, 8, 9).

D'ailleurs c'est dans l'Eglise que les oracles divins reçoivent leur parfait accomplissement. En effet la promesse faite à Abraham, l' ἐπαγγελία qui est au principe de l'interférence historique du surnaturel dans le monde, ne se réalise vraiment

(4) O. Michel, *op. laud.* p. 5, sqq., 114-134, prouve contre Harnack que Paul s'est servi de l'Ancien Testament même dans ses missions chez les Gentils, qu'il leur a communiqué son culte pour la Bible et les a **accoutumés à y lire des preuves de leur foi chrétienne.**

qu'en Jésus-Christ et dans ses fidèles, membres de son corps (*Act.* XIII, 32 ; XX, 6 ; *Gal.* III, 16, 22 ; IV, 28 ; *Eph.* I, 13). Sans doute Israël a reçu sa part des promesses (*Rom.* IV, 16 ; IX, 8 ; *Eph.* II, 12), et on peut le dire en une certaine mesure leur détenteur (*Rom.* IX, 4). Toutefois la Loi s'est révélée comme un rétrécissement de la promesse, presque comme son antagoniste, tant elle en compromettait la réalisation complète et universelle (*Gal.* III, 17, 18, 21 ; *Rom.* IV, 13, 14). Dans l'ère de la promesse, ouverte par Abraham, l'histoire d'Israël prend la forme d'une période intermédiaire et préparatoire. La Loi n'est donc pas une fin en elle-même : c'est seulement dans le Christ qu'elle parvient à son terme, dans celui qui met fin à cette disposition transitoire parce qu'il en est le but (*Rom.* X, 4) et parce qu'il accomplit ce qu'elle était impuissante à produire (*Rom.* VIII, 3 ; III, 31). Pédagogue chargé de conduire au Christ des enfants mineurs (Gal. III, 24, 25), la Loi et son économie, l'alliance ancienne, entièrement orientées vers le Christ, ne deviennent intelligibles que dans la mesure où elles sont référées à leur centre d'attraction, au stade de leur consommation.

Les jugeant suivant ces principes, le juif devenu chrétien déchiffre dans son histoire sainte et dans ses Écritures sacrées un sens nouveau, qui dissipe quantité de ténèbres énigmatiques et troublantes. Dans l'histoire du peuple élu un croyant comme Paul continuait d'adorer l'intervention miraculeuse d'un Père veillant sans cesse sur ses fils ; il y connaît et discerne, en plus, une autre intervention paternelle, il y voit à l'œuvre le Dieu Tout-Puissant, préparant l'avènement en chair de son Fils, du premier-né de la création, de celui qui deviendra un aîné entre beaucoup de frères.

Contemplées dans cette perspective, l'histoire et les institutions juives revêtent une tout autre couleur. La lumière dans laquelle on les considérait jadis, cette lumière crue des horizons historiques, se mue en un mystérieux et surnaturel clair-obscur, qui met en relief les lignes essentielles de toutes les réalités et en dégage la valeur substantielle. Les événements vécus par Israël, les rites prescrits par sa Loi apparaissent désormais comme des ombres produites par le Christ et par son économie (*Col.* II, 17) ; ils étaient donc déjà une première manifestation des dons surnaturels réservés aux temps de grâce ; relégués par là

au rang de reflet, ils ne sont pas pour autant mutilés ni dépouillés de leur substance propre ; ils sont, au contraire, comme anoblis et promus à une dignité supérieure : ils deviennent la première expression et le gage symbolique des faveurs divines qu'ils préparent (5).

Expression et notion analogues à celle d'*ombre* : celle de *type*, de *figure*. Τύπος désigne d'abord l'empreinte laissée par un corps, une figure dessinée, un modèle qu'on doit ou peut imiter. Saint Paul emploie le mot dans une acception particulière. Après avoir rappelé quelques faits de l'histoire des Hébreux, il ajoute : « Or, ces choses sont devenues des types (qui se rapportent) à nous, pour que nous n'ayons pas de convoitise des choses mauvaises, à la façon dont ceux-ci convoitèrent... Or, toutes ces choses arrivaient à ceux-là en événements typiques, mais ont été écrites pour éveiller notre attention, nous sur qui les accomplissements des âges sont arrivés » (6).

Saint Paul distingue deux périodes dans la série des siècles : d'une part l'histoire d'Israël et d'autre part les temps chrétiens, qui sont l'âge de la consommation messianique, le nouvel éon, et, à ce titre, la fin des temps, l'âge du monde dernier et définitif. Hommes et choses de la première période correspondent à ceux de la seconde comme leur projection décolorée et réduite, comme leur préfiguration, comme les présages qui s'ordonnent aux accomplissements. Qui possède cette clé peut déjà deviner dans les ébauches de l'Ancien Testament les réalités plus riches du Nouveau, fortifier ainsi sa foi chrétienne de tous les appels de son espérance juive. Cette lecture du palimpseste biblique n'est possible qu'aux chrétiens, à ceux qui ont dépassé le stade des ombres, qui vivent en la saison des épanouissements. Mais ne peut-on conjecturer que les juifs croyants étaient acheminés déjà par ces ombres vers les réalités qu'elles attestaient et révélaient ?

(5) Dans l'épître aux Hébreux (X, 1) σκία a aussi ce même sens : les institutions mosaïques sont l'ombre des « biens futurs », des actes divers du drame rédempteur, mais se situant pour les juifs dans l'avenir. Cette *ombre* est donnée comme une reproduction inférieure des réalités divines, mieux représentées par le culte chrétien, qui en est l'*image*. Ailleurs (VIII, 5 ; cf. IX, 23) la liturgie mosaïque est représentée comme une image, une imitation figurative de la liturgie céleste.

(6) *I Cor.* X, 6, 11. Traduction du R. P. Allo dans son *Commentaire*, Paris, 1935, p. 233, sqq. Dans le paragraphe suivant nous nous inspirons de ses explications sur le τύπος et de ses expressions.

Dans ses épîtres saint Paul ne commente que quelques-uns de ces types. Le plus saisissant, le plus instructif est celui d'Adam, le « type de celui qui doit venir » (*Rom.* V, 14), à savoir le Christ. La considération de la correspondance et de l'opposition signalées entre les deux figures nous éclaire sur la conception typologique de l'Apôtre. Parallélisme par ressemblance entre les deux Adam : tous deux sont à leur façon des chefs de l'humanité, tous deux ont reçu de Dieu la prérogative de déterminer la destinée morale de leur lignée, tous deux impriment leur image en leur descendance. Mais aussi parallélisme par antithèse : le type est déficient, inférieur, ses fautes avec les ruines qu'elles entraînent appellent l'intervention réparatrice de son archétype (*Rom.* V, 12-21 ; I Cor. XV, 45-49). Autre propriété du prototype, c'est qu'il est l'expression la plus haute et la plus parfaite de l'espèce dont il est la tête ; il est l'exemplaire suprême dont ses analogues ne présentent que des participations, des approximations de plus en plus dégradées.

Dans l'épître aux Hébreux nous rencontrons une typologie plus complexe, comportant trois degrés. De la liturgie céleste le culte chrétien est une *image* déjà douée de relief et de couleur, tandis que le culte juif n'en est qu'une *ombre*. Au repos dans lequel Dieu entre après la création, Israël était appelé à participer dans la jouissance de la terre promise, participation maintenant réservée aux chrétiens. On devine les vues larges et suggestives qu'inspire la connaissance de ces rapports (7).

Conséquence des sens voilés que recèlent certains éléments de l'économie ancienne : celle-ci comporte de ce fait des mystères, soit des « vérités ou des choses précédemment cachées », et qui requièrent, pour être comprises, la médiation d'un voyant qui les révèle : telle l'union matrimoniale dont la Genèse livre la formule idéale « deux dans une seule chair » : cette « union de l'homme et de la femme dans le mariage, telle que Dieu l'a établie, est le symbole de l'union du Christ et de son Eglise ;

(7) *Héb.* III, 7-IV, 13 ; X, 1. On trouvera dans l'excellent commentaire de B. F. Westcott, *The Epistle to the Hebrews*, Londres, 1903, p. 482-491, une étude complète de toutes ces correspondances et de ces *signs*. — Il convient de noter que *tupos* y désigne une fois le modèle divin des objets cultuels (VIII, 5) tandis que *antitupos* désigne leur reproduction terrestre (IX, 24). Habituellement on réserve ce terme (ou bien archétype) à l'exemplaire divin.

cette seconde union est le type parfait, dont la première est la figure et l'imitation » (8).

Lois et usage de l'exégèse chrétienne.

Ces principes sur la signification mystérieuse de l'ancienne économie et de son expression scripturaire devaient engendrer une herméneutique spéciale, spécifiquement chrétienne. Les règles essentielles de la méthode sont formulées dans les deux textes suivants.

Dans ses conseils à Timothée, saint Paul l'engage à suivre une voie tout opposée à celle des ouvriers d'erreur :

« Quant à toi retiens les doctrines que tu as reçues et dont tu as éprouvé la vérité, puisque tu sais de qui tu les a reçues et que depuis la prime enfance tu as appris les saintes Lettres, qui, par le moyen de la foi dans le Christ Jésus, peuvent te communiquer la sagesse qui conduit au salut. Toute Ecriture est inspirée de Dieu et elle peut beaucoup servir pour les ministères, soit d'enseignement, soit de correction, soit de redressement, ou bien pour donner l'éducation qui comporte la justice, afin que l'homme de Dieu soit bien prêt pour sa tâche et complètement équipé pour travailler à toute œuvre bonne » (2 *Tim.* III, 15-17).

Ces directions doivent être complétées par une remarque dont saint Paul souligne l'application qu'il vient de faire au Christ d'un verset des Psaumes, application qui pourrait étonner ses lecteurs :

« Car toutes les Ecritures antérieures ont été écrites pour nous instruire, afin que, par la patience et par la consolation que communiquent les Ecritures, nous ayons l'espérance » (*Rom.* XV, 4).

Ces deux passages permettent quelques conclusions.

(8) J. Huby, *Saint Paul, les épîtres de la captivité*, Paris, 1935 (Collection Verbum Salutis), sur *Ephésiens*, V, 32, p. 232. sq. Le mystère que dévoile saint Paul est tout à la fois dans le mariage et dans le récit biblique de son institution ; il est dit « grand » parce qu'il « y a dans le mariage plus qu'il ne paraît au premier abord, il recèle une signification de plus haute importance ». Divergences des interprètes sur le terme auquel se réfère le mystère : est-ce le mariage ou le texte de la Genèse ? Le R. P. Huby reconnaît « qu'affirmer le sens typologique du récit de la Genèse revient à dire que l'union de l'homme et de la femme, exprimée par le texte sacré, symbolise l'union du Christ et de l'Eglise ».

Pour les chrétiens, comme pour les juifs, les Ecritures demeurent la grande autorité, la source qui nous fait connaître les révélations divines et qui nous transmet quantité de maximes d'édification. Il est vrai que les chrétiens possèdent la parole de Jésus, oracle divin suprême, qui est plusieurs fois invoqué (*1 Thes.* IV, 15 ; *I Cor.* VII, 10, 12 ; *1 Tim.* VI, 3...). Mais elle n'abolit pas et ne rend pas caduque la parole de Dieu, enregistrée dans les Livres saints ; au contraire, elle la confirme, elle l'éclaire ; jointes ensemble, les deux paroles constituent un irrésistible instrument de démonstration.

C'est pour cela que saint Paul cite l'Ancien Testament là où il pourrait produire un mot de Jésus (9) ; qu'il emprunte aux Ecritures anciennes la démonstration de la résurrection du Seigneur (*I Cor.* XV, 4 ; *Act.* XIII, 34-37 ; XXVI, 23...) : ces arguments bibliques s'avéraient plus saisissants pour ses interlocuteurs juifs ; pour les autres de ses auditeurs ils manifestaient l'harmonie des deux Testaments, enrichissaient et fortifiaient leur foi.

Néanmoins sur un point capital l'exégèse chrétienne diffère de l'exégèse juive ; elle estime que la Bible ne peut être comprise que « par le moyen de la foi au Christ Jésus » : c'est laisser entendre que les chrétiens peuvent seuls comprendre pleinement l'Ancien Testament. Saint Paul, d'ailleurs, affirme que les juifs ne peuvent apercevoir la lumière divine contenue dans la Bible, tant que leurs yeux sont couverts, comme d'un voile, par leur défaut de foi (*2 Cor.* III, 13-16).

Dans les passages transcrits plus haut on a pu remarquer le terme διδασκαλία. Autre part saint Paul fait de la διδασκαλία un charisme (*Rom.* XII, 7 ; I *Cor.* XII, 26, 29 ; *Eph.* IV, 11) ; le porteur de ce charisme, le docteur, « avait pour mission d'instruire... C'était un catéchiste inspiré ou du moins suscité providentiellement et doué du discours de science, comme le

(9) O. Michel, *op. laud.* p. 162-172, étudie les divers chefs de preuves auxquels recourt l'Apôtre : arguments scripturaires, preuves de raison, paroles du Seigneur ; il conclut que Paul connaissait quantité de paroles du Seigneur, qu'il possédait peut-être un recueil de ces paroles établi à l'usage des missionnaires, mais qu'il évite de les citer là où on serait en droit de les attendre. Cependant la révélation chrétienne est en train de transformer la portée des arguments bibliques : les textes du Vieux Testament ont besoin d'être commentés tandis que les paroles du Seigneur s'imposent en leur teneur directe ; par ailleurs l'Ancien Testament doit être compris à la lumière du Nouveau.

discours de sagesse était l'apanage habituel du prophète (*I Cor.* XII, 8) » (10). N'est-il pas légitime d'induire que l'interprétation des Ecritures, qui constituait une partie considérable de la catéchèse chrétienne, rentrait aussi dans la catégorie des charismes (11) ? De toute façon Paul, conscient de posséder les dons du prophète et de l'évangéliste, avait la certitude d'être divinement inspiré quand il commentait les Saints Livres : ce n'est point sur l'histoire, sur la philologie ou sur la logique, seules, qu'il fonde le sens qu'il y découvre, mais sur les intuitions de sa foi, sur les enseignements intérieurs de l'Esprit (12).

Voilà suffisamment défini l'esprit dans lequel le docteur chrétien Paul se sert de la Bible.

Les quelques discours de lui, que rapportent les Actes des Apôtres, ses épîtres nous montrent quelle large place les Livres Saints tenaient dans ses paroles et dans ses écrits. Les saintes Lettres, dont lui aussi était nourri depuis sa prime enfance, s'étaient si intimement incorporées à sa pensée et à son langage que, d'une part, il lui était impossible, même dans ses propos les plus abandonnés, de ne pas y entremêler des mots sacrés et que, d'autre part, dans la discussion c'est instinctivement à cette source privilégiée qu'il allait puiser les arguments décisifs.

Il citait ordinairement la Bible, non d'après le texte hébreu qu'il connaissait évidemment, mais suivant une version grecque qui le plus souvent coïncide avec la Septante ; quand il s'écarte de celle-ci il peut, soit se servir d'une autre version grecque, soit suivre une leçon particulière, soit aussi modifier sciemment et volontairement la lettre, non pour la corrompre ou la falsifier, mais pour mieux mettre en relief son sens profond, l'esprit qui l'anime et la soutient. Il en use comme un fils de famille

(10) F. Prat, *Théologie de saint Paul*, 7e édit. I, p. 500. J. Huby, *Sur les Ephésiens*, p. 204, donne une définition analogue. Lagrange, *Epître aux Romains*, p. 300. Allo, *Première épître aux Corinthiens*, p. 336, sq., accorde aux didascales un « charisme » au sens large, les « grâces d'état ».

(11) O. Michel, *op. cit.*, p. 115, le pense, en accord avec Weizsäcker et J. Weiss : il rapproche ce charisme du « discours de sagesse » et du « discours de gnose » (*I Cor.* XII, 6).

(12) Cfr. cette appréciation de Clemen, *Der Gebrauch des Alten in dem N. T.*, p. 12 : « Les écrivains du N. T. qui interprètent l'Ancien ne se demandent pas comment les contemporains les comprenaient. Ce qui leur importe, c'est seulement ce que l'Esprit de Dieu leur enseigne à eux-mêmes, ainsi qu'à leurs contemporains et à tous les temps... »

qui ne craint pas, pour tirer un meilleur parti de ses biens patrimoniaux, de les transformer.

En outre saint Paul, pas plus que les exégètes juifs, n'est embarrassé par des préoccupations de critique textuelle ou historique : quelle était la pensée de l'auteur inspiré, que sentait-il quand il proférait telle prophétie ou tel cantique, à quelles circonstances historiques répond telle phrase ? Pour l'interprète croyant ce qui importe c'est le sens véritable que le Saint-Esprit, auteur premier et responsable des Ecritures, a voulu nous inculquer par elles. Pour lui le Livre sacré prend la physionomie d'un recueil d'oracles divins, détachés de tout horizon historique ou géographique ; ces logia sacrés, il est loisible de les considérer directement en eux-mêmes, indépendamment de la contexture du discours dans lequel ils sont engagés. Nous pouvons par ailleurs facilement imaginer combien la méditation prolongée d'une sentence prise toute seule en elle-même, la répétition de mêmoire de quelques mots isolés, favorisent cette interprétation « non historique au sens moderne du mot » (13).

Habitués par nos études théologiques à rechercher dans nos argumentations scripturaires quel est le sens de la sentence exploitée, tant dans sa langue originale que dans son contexte historique ou logique, nous sommes à première vue choqués par les procédés de saint Paul : telle maxime est utilisée, non suivant la lettre hébraïque, mais suivant la version grecque ou d'après une transformation textuelle évidente ; le sens qui lui est prêté est contraire à son sens premier : ainsi vient témoigner contre la Loi au bénéfice de la foi, un éloge de la Loi (*Rom.* X, 6-9 exploitant *Deut.* XXX, 12-14) ; ou bien sont dirigées contre Israël des menaces visant les nations (*Rom.* X, 19, citant *Deut.* XXXII, 21 et *Is.* LXV, 1). Pour n'être pas arrêté par ces difficultés il importe de se rappeler trois faits. Un certain nombre de juifs, tant palestiniens qu'alexandrins, et à leur suite les premiers chrétiens, tenaient la version grecque des LXX comme un texte de la Bible jouissant d'une autorité

(13) Sanday & Headlam, *Romans*, p. 303. Ils ajoutent que cette indépendance du contexte peut aller jusqu'à entendre des textes dans un sens complètement opposé au sens original. Nous expliquons comment cette apparente infidélité à la lettre est fidélité à l'esprit de l'Ecriture, mais entendue souvent typologiquement et toujours à la lumière de la révélation chrétienne.

égale à celle du texte hébreu, sinon supérieure. Saint Paul est non seulement un écrivain inspiré de livres canoniques, mais aussi un Apôtre possédant, comme les autres Apôtres, le privilège de l'infaillibilité personnelle. Il entend la Bible dans la lumière de sa foi chrétienne et, partant, suivant le sens plus profond, suivant le sens véritable que son auteur divin, le Saint-Esprit, avait en vue : il prend donc les réalités anciennes dans leur valeur figurative : l'économie de la Loi est le type de l'économie de la foi, tout ce qui est dit de la première se rapporte encore plus réellement à la seconde ; le peuple d'Israël est avant tout le type du peuple de Dieu, à savoir des chrétiens, même si ceux-ci sont venus des nations ennemies et païennes, et enfin les malédictions divines dirigées contre ces dernières s'appliquent au peuple d'Israël, devenu définitivement rebelle et hostile.

Car dans les interprétations bibliques de saint Paul les exégèses typologiques tiennent une place prépondérante. Nous y trouvons également, à côté des méthodes qui relèvent simplement du bon sens humain, nombre de procédés qui s'apparentent très étroitement aux herméneutiques rabbiniques : textes allégués pour appuyer une affirmation, mise en relief du raisonnement que suppose telle sentence (exégèse dialectique), exploitation de toutes les indications que livre l'analyse philologique d'un texte (rôle d'un mot dans une phrase, signification précise et exclusive de tel terme...), rapprochements du genre parabolique (d'autres diraient allégorique) dévoilant la signification symbolique de telle donnée historique, de telle institution. L'amalgame des procédés classiques et de la méthode typologique conduira parfois à des résultats inattendus : ainsi Agar, l'esclave concubine d'Abraham, est donnée, avec le Sinai (montagne où fut révélée la Loi) et avec la Jérusalem actuelle, comme des symboles de servitude, tandis que Sara, l'épouse libre, et la Jérusalem d'en-haut, patrie des chrétiens, représentent la liberté inaugurée par le Christ (*Gal.* IV, 21-31).

Saint Paul utilise les Écritures à deux fins principales. Un peu d'abord pour appuyer ses exhortations d'ordre moral, ses directions pratiques ou même pour illustrer l'expression de ses sentiments personnels. On a observé que dans ce domaine les textes invoqués « sont entendus le plus ordinairement dans un sens correspondant à celui de l'Ancien Testament » (14). Ici,

(14) Sanday-Headlam, *op. cit.*, p. 303.

en effet, le rabbin, devenu ministre du Christ, ne sortait guère du cercle de ses pensées ou de ses habitudes anciennes.

Il devait en être tout autrement dans le second sujet de ses instructions, celles qui portaient sur le mystère chrétien. Comment démontrer que, dans ses divers traits, il est « attesté par la Loi et les Prophètes » (*Rom.* III, 21 ; XVI, 26) ? Cette voie, les rabbins ne pouvaient guère la frayer, nonobstant toutes les affabulations relatives aux jours du Messie qu'ils prétendaient déduire des Ecritures. Par là cependant ils traçaient la ligne qu'il suffirait, à la lumière du Christ, de prolonger et de déterminer en sa direction spirituelle. C'était, en effet, un dicton courant dans la Synagogue que toutes les prophéties se rapportent aux jours du Messie ; l'on y était assez incliné à voir des prédictions dans quantité d'Ecritures, les psaumes par exemple ou même certaines maximes de Sapience. Encore un pas, et qui sera grandement facilité et pressé par la foi en la nature figurative de l'ancienne économie, et nous voici admettant que toutes les Ecritures de l'Ancien Testament sont prophétiques et qu'elles ont toutes pour objet le Christ et son Eglise.

En conséquence, il se trouvera dans la Bible quantité de textes que le docteur chrétien pourra employer pour étayer son enseignement : d'abord les prophéties expresses qu'il suffit d'alléguer et de mettre en face de l'événement qu'elles annonçaient ; ensuite toutes les autres données dont la révélation chrétienne nous livre la clé et la signification profonde et véritable.

On a souvent reproché aux rabbins d'introduire dans la Bible par leurs interprétations, juridiques spécialement, des objets qui lui sont fréquemment totalement étrangers : ne pourrait-on pas de même accuser saint Paul et ses imitateurs d'insérer comme de force dans l'Ancien Testament l'Evangile du Christ et de tourner les vieilles Ecritures dans un sens qu'elles ne contiennent ni ne supportent ? Dans bien des cas un juif attendant la venue du Messie pouvait tout seul aboutir aux conclusions que dégage l'exégèse chrétienne. S'il admet que le Messie célébré dans le Psaume 110 sera « prêtre suivant l'ordre de Melchisédech », ne doit-il pas induire que son avènement marquera l'abrogation du sacerdoce lévitique et de la Loi qui lui est indissolublement liée ? C'est la thèse développée dans l'épître aux Hébreux (VII, 11-19). Par contre il était difficile de

découvrir ce que pouvait signifier le fait que la Genèse ne mentionne pas les parents ni la généalogie de Melchisédech, tant qu'on ne le met pas en parallèle avec celui qui a Dieu pour Père, Jésus-Christ (*Heb.* VII, 3). Même jugement à porter sur quantité d'autres arguments bibliques utilisés dans nos épîtres. Cependant, pour un croyant, convaincu que l'Ancien Testament porte partout témoignage à celui qui doit venir, et qui traite la Bible comme un recueil d'oracles divins, ces arguments et rapprochements ne paraîtront pas gratuits ni sans fondement.

Saint Paul recourt à l'argumentation scripturaire surtout dans ce que nous pourrions appeler les développements contentieux, c'est-à-dire là où il expose une doctrine qui peut heurter les juifs. Il est souvent malaisé de discerner si le texte invoqué apporte à la doctrine présentée une véritable preuve dialectique ou seulement une simple illustration, voire même le vêtement hiératique et sacré de la formule scripturaire.

A l'aide de ces considérations nous pouvons maintenant répondre aux questions posées au début.

Saint Paul et les rabbins dans leur usage de l'Ecriture.

Le philologue qui, étudiant d'un point de vue tout formel les écrits rabbiniques et les épîtres pauliniennes, s'attacherait uniquement à considérer les formes d'exposition, les mécanismes dialectiques, les structures de rhétorique, n'hésiterait pas à ranger dans le même genre exégétique les deux littératures. Cependant l'honnête homme, qui lit « naïvement » les unes après les autres plusieurs pages de ces productions si différentes d'esprit, a le sentiment qu'il affronte, non seulement deux doctrines opposées et irréconciliables, mais aussi deux formes de pensée et de composition, deux usages de l'Ecriture spécifiquement distincts.

Comment expliquer la légitimité de ces deux impressions ? C'est que, suivant la remarque de Windisch (15), saint Paul est un scribe chrétien, un rabbin devenu évangéliste de Jésus-Christ.

A l'école de Gamaliel le jeune Saul a contracté des habitudes bibliques qui, pour la plupart, pourront ensuite se concilier avec

(15) H. Windisch, *Paulus und das Judentum*, Stuttgart, 1935, p. 66-73.

sa foi chrétienne. Les saintes lettres dont il est tout imprégné fournissent à sa pensée un certain nombre de principes fondamentaux et à ses discours une trame continue d'expressions sacrées.

Tout instinctivement, mais délibérément aussi, il nourrit ses exposés doctrinaux de la forte substance des Écritures. Pour les alléguer il reprend, mais en les enrichissant de nombreuses formules personnelles, les expressions traditionnelles qui servaient dans les écoles à introduire les citations bibliques (16). Ses argumentations et illustrations scripturaires mettent en jeu presque tous les procédés classiques : applications morales homilétiques, assimilations juridiques, considérations grammaticales, exploitations de la lettre, analyses chronologiques, interprétations dialectiques, accommodations...

Tout cela, cependant, n'est plus qu'une matière à laquelle l'évangéliste chrétien infuse une âme nouvelle. Il a dépouillé la mentalité rabbinique : comment s'amuser encore à ces controverses scolastiques, où l'on s'ingéniait à disputer subtilement sur les divers sens que peut revêtir une sentence biblique, où l'on était contraint de fonder des traditions juridiques extrabibliques sur des preuves bibliques, inévitablement extrinsèques, gratuites et arbitraires, sinon bizarres et ridicules ? Comment encore s'attarder à des prédications qui trop souvent n'avaient pour fin que de flatter et stimuler l'imagination du populaire ?

L'Apôtre chrétien se sait investi d'une charge plus haute et redoutable : celle de héraut de l'évangile du Christ, d'économe du mystère chrétien qu'il doit dispenser, non plus en des discours, si souvent frelatés, de sagesse humaine, mais en simples énonciations de sagesse divine. Cette sagesse, ce « sens du Christ », il les a reçus directement de Dieu, quand il lui a plu de lui révéler son Fils.

Par ailleurs, dans ses méditations inspirées, il s'est rendu compte que la Loi, dont il était jadis le jaloux sectateur, rendait le même son fondamental que la science du Christ crucifié ;

(16) La formule introductrice la plus fréquente chez saint Paul « comme il est écrit », καθὼς γέγραπται, se trouve assez peu chez les rabbins, mais correspond à leur presque invariable « suivant qu'il est dit ». Il est à noter que l'Epître aux Hébreux emploie plus volontiers les tournures où entre le verbe dire : « Dieu (ou plus rarement : l'Ecriture) dit »...

que cette économie, désormais périmée, était une ombre, une figure de l'économie nouvelle, qu'elle devait lui servir de pédagogue.

Il peut donc, il doit, en délivrant son message, réciter encore les sentences, chères et familières, de Moïse, des Prophètes et des Psaumes : les vieux textes apparaîtront tout illuminés d'une lumière nouvelle et révélatrice et ils viendront témoigner en faveur de cet avenir surnaturel qui était leur suprême raison d'être.

Et voici à l'œuvre l'évangéliste chrétien, maniant l'antique instrument de la Loi, mais avec une gravité et une liberté toutes nouvelles. Grave, celui qui ne veut savoir que le Christ crucifié ne va pas perdre son temps en des virtuosités exégétiques ; il ne peut pas exposer l'enjeu vital qu'il dispute : le salut d'âmes pour lesquelles son Maître a versé son sang : donc pas de dialectique à vide, pas d'ergotages infinis, pas de verbiage déplacé, plus de ces références scripturaires qui n'ont aucun rapport avec le sens vrai du texte, quand elles ne le méconnaissent pas totalement ; certains rapprochements qui nous surprennent se justifient par des considérations typologiques. Souverainement libre, l'évangéliste, soutenu par l'esprit de Dieu, dispose ses moyens de preuve en vue de la fin qu'il poursuit : souvent il se contentera d'une fidélité générale à la lettre ; voyant uniquement la portée figurative de l'Histoire Sainte et de l'Ancien Testament, il n'hésite pas à tourner contre la Loi la louange de la Loi, à refuser à l'Israël charnel, pour les rendre à l'Israël spirituel, les promesses adressées au peuple élu. Dans ses interprétations typiques et symboliques il met en œuvre les méthodes d'exégèse paraboliques apprises jadis et il les pousse jusqu'à leur extrême limite, pour mieux extraire de « la lettre qui tue l'esprit qui vivifie ».

Valeur permanente de l'exégèse paulinienne

A étudier les exégèses de saint Paul du point de vue rationnel et suivant les canons d'une logique naturelle, on ne peut qu'être déconcerté. Bien des critiques expriment à ce sujet des appréciations auxquelles M. Loisy a donné une formule incisive :

« Ce n'est pas pour rien que Paul est visionnaire : il l'a été **dans sa conversion, il n'a pas cessé de l'être, et il l'est en quelque**

façon jusque dans ses raisonnements... Sa théorie de l'économie salutaire inaugurée en Abraham et accomplie dans le Christ n'est qu'une vision grandiose, dont les éléments ont bien pu lui être fournis d'un côté par les spéculations juives sur Abraham, et d'un autre côté par la mystique païenne et les morts divines, mais qui s'est élaborée spontanément dans son esprit et s'est imposée à lui comme une réalité. C'est pourquoi il a poussé jusqu'aux dernières limites possibles le génie du contresens. Les passages bibliques qu'il utilise ne sont que des sentences isolées de leur contexte et qui peuvent être appliquées à un autre objet par un simple artifice d'exégèse, ils sont comme le support d'une vision indépendante que son imagination y a rattachée. Aussi bien, à proprement parler, ne prouve-t-il pas ses thèses par l'Ecriture, il les voit dans l'Ecriture... Vision sublime, mais pure vision, car les textes bibliques ne suggèrent point ce que Paul y trouve, si ce n'est que la rencontre d'un mot éveille en lui la perspective de tout un mystère » (17).

Au fond Paul n'aurait pas dépouillé son rabbinisme : ses anciens collègues s'acharnaient à voir dans les Ecritures et à y découvrir par une exégèse arbitraire leurs conceptions haggadiques et halakhiques ; lui y retrouve ses propres visions.

Est-il besoin d'assurer que ces vues sont inacceptables pour un croyant ? Nous tenons que la révélation judéo-chrétienne forme un tout organique étroitement lié. L'Ancien Testament, partie de cet ensemble, n'est pas une unité isolable et séparable qui trouve son explication en elle-même. C'est un stade préparatoire, un moment de l'éducation de l'humanité : le pédagogue élève des enfants mineurs et les achemine vers le Christ. De même que dans un rapport de termes inégaux, l'inférieur appelle le supérieur et ne devient intelligible que par lui, de même l'Ancien Testament, dans son histoire, dans ses institutions et dans le Livre qui le représente, ne prend toute sa valeur que référé au Christ et à son Eglise.

C'est donc la foi chrétienne qui livre le secret de ces perspectives mystérieuses et qui illumine les ombres incertaines de ce clair-obscur sur lequel rayonne la figure attirante du Sauveur. De ce chef l'Ancien Testament devient plus pénétrable, plus compréhensible, au chrétien qu'au juif. Actuellement nous

(17) *L'épître aux Galates,* Paris, 1916, p. 44. sqq.

saisissons beaucoup mieux tout l'esprit qui anime la longue attente, le sens profond de l'espérance messianique, la raison des épreuves purificatrices auxquelles Dieu a soumis son peuple, son constant souci de détacher Israël de ses ambitions politiques, de son orgueil national, afin de le conserver intégralement pour sa mission religieuse.

Ce n'est donc pas une âme étrangère, une signification extrinsèque que saint Paul impose violemment aux textes qu'il exploite ; il en dégage le sens profond, celui que le Saint-Esprit destinait à notre instruction et consolation (18).

Nous avons vu qu'en une certaine mesure cette signification spirituelle était accessible aux juifs et pouvait les orienter, tant intellectuellement que pratiquement, vers le Messie véritable, vers le Rédempteur des âmes. Les oracles messianiques, les prédictions relatives à la nouvelle alliance, à la Loi divine inscrite dans les cœurs, devaient ouvrir les yeux sur la vraie portée de l'élection, relative et conditionnelle, sur son caractère supra-national. Les directions morales devaient créer dans les cœurs une disponibilité totale, les dégager de tout particularisme, de toute confiance orgueilleuse dans la vertu sanctificatrice de leurs institutions religieuses : ce ne sont pas les œuvres humaines qui sauvent mais la grâce de Dieu. L'israélite de bonne volonté, qui vivait de cette manière sa religion, se tournait comme d'instinct vers le temps de l'accomplissement, de la perfection, que l'heure présente préparait et faisait pressentir. Pour ce fidèle les exégèses de saint Paul n'avaient rien de rebutant ni d'absolument inattendu : elles répondaient à ses aspirations : tels les myriades de juifs qui accueillirent le message apostolique.

Pour nous aussi les interprétations pauliniennes gardent leur prix. Aujourd'hui, devant les attaques de la nouvelle religion germanique, le chrétien comprend qu'il ne peut purger sa religion de son substrat juif sans la ruiner. Par ailleurs, nous ne voulons pas lire l'Ancien Testament uniquement dans un intérêt historique et archéologique ; il conserve pour nous ses vertus édifiantes et instructives. D'une part il nous procure de

(18) Contre Sanday-Headlam, *Romans*, p. 305, sqq. : ils estiment que saint Paul a bien compris l'esprit de l'Ancien Testament, mais que les exégèses qu'il élabore pour soutenir ou exprimer ses vues sont sans valeur et à rejeter.

comprendre tout le sens de l'Evangile en le situant à son rang dans la perspective complète de l'économie divine : ainsi notre foi se trouve éclairée et fortifiée, la dispensation judéo-chrétienne n'étant pleinement intelligible que si l'on en considère conjointement les deux termes. D'autre part, à examiner les attitudes prises par Dieu dans l'éducation de son peuple nous comprenons mieux certains moments obscurs et angoissants de l'histoire chrétienne.

Loin de nous détourner de l'Ancien Testament, les exégèses pauliniennes nous sont un puissant encouragement à l'étudier et elles nous révèlent la méthode apte à rendre cette étude savoureuse et fructueuse. C'est grâce à cette méthode que les vieilles Ecritures ont fourni de riches aliments spirituels aux saints de tous les temps, qui étudient la parole de Dieu, non pour satisfaire de vaines curiosités historiques et critiques, mais pour nourrir leurs âmes. Toute paulinienne aussi est la conception qu'un Pascal se fait de l'Ecriture : celle-ci n'est qu'un tissu de contradictions si l'on n'y voit pas une série de figures :

...« Pour entendre l'Ecriture, il faut avoir un sens dans lequel tous les passages contraires s'accordent... Tout auteur a un sens auquel tous les passages contraires s'accordent, ou il n'a point de sens du tout. On ne peut pas dire cela de l'Ecriture et des Prophètes ; ils avaient assurément trop bon sens. Il faut donc en chercher un qui accorde toutes les contrariétés. »

« Le véritable sens n'est donc pas celui des Juifs ; mais en Jésus-Christ toutes les contrariétés sont accordées. »

« Les Juifs ne sauraient accorder la cessation de la royauté et principauté prédite par Osée (III, 4) avec la prophétie de Jacob (*Gen.* XLIX, 10). Si on prend la loi, les sacrifices, et le royaume pour réalités on ne peut accorder tous les passages. Il faut donc par nécessité qu'ils ne soient que figures. On ne saurait pas même accorder les passages d'un même auteur, ni d'un même livre, ni quelquefois d'un même chapitre, ce qui marque trop quel était le sens de l'auteur : comme quand Ezechiel (XX) dit qu'on vivra dans les commandements de Dieu et qu'on n'y vivra pas. »

« Jésus-Christ leur ouvrit l'esprit pour entendre les Ecritures. Deux grandes ouvertures sont celles-là : 1° Toutes choses leur **arrivaient en figures : *vere Israelitae, vere liberi*, vrai pain du**

ciel ; 2° un Dieu humilié jusqu'à la Croix : il a fallu que le Christ ait souffert pour entrer dans la gloire : « qu'il vaincrait la mort par sa mort » (*Héb.* II, 14).

« Dès qu'une fois on a ouvert ce secret, il est impossible de ne pas le voir. Qu'on lise le vieux Testament en cette vue, et qu'on voie si les sacrifices étaient vrais, si la parenté d'Abraham était la vraie cause de l'amitié de Dieu, si la terre promise était le véritable lieu de repos ? Non, donc c'étaient des figures. Qu'on voie de même toutes les cérémonies ordonnées, tous les commandements qui ne sont pas pour la charité, on verra que c'en sont les figures. »

« Tous ces sacrifices et cérémonies étaient donc figures ou sottises. Or il y a des choses claires trop hautes, pour les estimer des sottises (19). »

Joseph BONSIRVEN, S. I.

(19) *Edition Brunschvicg,* 684, 679, 680. On ne sait, en vérité, parmi les nombreuses pensées relatives à cette théorie des figures, qui semble avoir obsédé Pascal, faire un choix : il y a là tant de lumière. Voir encore : 571, 643, 644, 648, 659, 663, 670, 673, 675, 677, 678, 683, 685, 687, 692, 750...